

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

BULLETIN PERIODIQUE

3ème année - N° 46

29/ 2/72

Editeur responsable : J. HOYENBRUGGE, 290, chée de Louvain, 1300 Wavre.

M.... et Cher Membre,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la
prochaine réunion du Club qui aura lieu au local habituel, le 6
mars prochain à 20 H.

Au cours de celle-ci : tombolas gratuite et
payante. Voici les lots de la tombola payante :

France	39 & 41	(PA)	XXX	Cote :	225 F
Belgique	2	Epaulette	0	"	900 F
"	787/91	Antituberculeux 48	XXX	"	750 F
"	961/63	Fl. Gantoises	XX	"	200 F
"	1030/31	Antarctique	XXX	"	515 F
"	1188/90	Malines	XXX	"	85 F
"	1225/30	Handicapés	XXX	"	140 F

Nous vous présentons, M.... et Cher Membre,
nos meilleures salutations.

Le Comité.

LE TIMBRE O'CONNELL

Si vous ouvrez votre catalogue Yvert à la page du Nouveau Brunswick, vous verrez que le timbre n° 10 n'est pas connu oblitéré et que l'effigie qu'il présente est celle du Maître des Postes, M. Charles O'CONNELL. L'histoire de ce timbre est amusante et coûta la place de Maître des Postes à O'Connell.

Vers la fin de 1860, il fallait songer à émettre un nouveau timbre, la série en cours s'épuisant rapidement. On raconte que pendant l'absence du Maître des Postes, un des employés supérieurs transait, pour en faire la reproduction, le propre portrait du Maître des Postes. Lorsque celui-ci revint de vacances, les timbres étaient là et son effigie allait prendre la suite de celles des membres de la famille royale d'Angleterre.

Ce timbre faisait partie de la série précédente et de mauvaises langues disent que O'Connell savait parfaitement bien que ses traits allaient être reproduits.

La très Gracieuse Majesté la Reine Victoria prit très mal la chose et exigea la démission immédiate du responsable.

Le timbre avait été vendu pendant quelques heures et le reste fut détruit. C'est la raison de la rareté de ce timbre dont la valeur atteint aujourd'hui 5.000 NF.

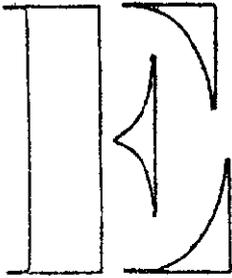
Story Post avril 1965.

Story-Post - Périodique mensuel d'informations, études et Offres
édité par R. JENNINGS, 5 Bis, Drève du Caporal, 1100 Bruxelles

PETITES ANNONCES.

A vendre Timbres neufs et oblitérés de France- Suisse et Monaco
s'adresser à Monsieur A. Despontin, rue du Chemin de Fer, Wavre
Tél. (010) 228.49 ou 230.04

Recherche Timbres Congo Belge - Ruanda Urundi et A.B.F. depuis
origine jusque Indépendance.
Echange ou conditions à convenir : VOUMTS François,
15, avenue Champ des Monts, 1300 Wavre - Tél.:(010) 232.60



A. DE ROTHSCHILD

n cessant de servir exclusivement les affaires du roi et en ajoutant à ses anciennes attributions le transport régulier des envois et messages des particuliers, voilà comment le nouveau régime de la Poste avait été inauguré par l'administration du cardinal de Richelieu. On sait que la nouvelle régente, Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, après avoir été l'ennemie implacable de Richelieu vivant, n'eut rien autant à coeur que de faire revivre la politique du ministre défunt et le ministre lui-même dans la personne de Mazarin.

Un édit du 3 décembre 1643 crée trois offices héréditaires (ancien, alternatif et triennal) de "contrôleurs, peseurs et taxeurs de ports de lettres et de paquets, dans tous les bureaux de Poste et de messageries". Il était alloué à ces officiers, "pour leurs émoluments, un quart en sus sur tous les ports de lettres et de paquets allant par la voie des Postes et des relais". Aux termes du même édit, deux messagers royaux étaient nommés dans chaque ville importante "où il n'y en avoit point eu jusqu'alors".

Deux jours plus tard, c'est-à-dire le 5 décembre, une ordonnance du Grand Conseil abolit en principe le monopole des messagers de l'Université, et, à titre de dédommagement pour la corporation ainsi évincée, décida qu'il serait remboursé à l'Université une somme de quarante mille livres, et que l'Etat lui payerait en outre le revenu qu'elle recevait des fermiers de ses messageries. Une partie de ces revenus devait, selon l'ordonnance, "être appliquée à l'adoucissement du sort des "Régents de l'art" ", dont le salaire était à peine suffisant pour leur permettre de se loger et de se nourrir.

L'année suivante, une nouvelle ordonnance du Conseil fixa un tarif du port des lettres et des paquets, proportionnellement aux distances parcourues. Cette ordonnance fut confirmée par un arrêt du Parlement en date du 24 mars 1651, sans doute parce qu'il avait été difficile de la mettre en vigueur, au milieu des troubles et de la guerre civile où finit la régence d'Anne d'Autriche.

Après l'apaisement de la Fronde, le commerce, qui avait si longtemps languï dans la capitale, reprit son activité, et le retour du roi, bientôt suivi du retour du ministre, rendit la confiance aux esprits modérés. Pour favoriser ce mouvement, Mazarin, sur la proposition de son secrétaire Colbert, encore presque inconnu, établit à Paris la "petite poste".

Mais si la vente des monopoles et des privilèges convenait bien bien, comme les marchés avec les traitants, à l'administration peu désintéressée de Mazarin, où chacun avait sa part des bénéfices et

.../...

pots-de-vin, depuis le ministre jusqu'aux subalternes, autre fut le caractère de l'administration personnelle de Louis XIV. Celui qui se croyait le maître absolu de toutes choses ne songeait pas à gagner sur les détails, et, disposant de l'Etat tout entier, n'avait pas besoin de se faire de fortune privée. Ajoutons que Colbert ne se montra pas moins différent de Mazarin, et que, s'il ne négligea jamais le soin de se pousser lui-même et d'aider les siens, jamais, du moins, il ne prit de ses mains ce qu'il ne rougissait ni de solliciter ni de recevoir. Dans ce culte de la personne royale qui fut la foi de Louis XIV et de son siècle, bien servir le roi était comme la forme la plus élevée du patriotisme, et avoir la faveur du roi la plus haute récompense à laquelle on pût aspirer. Colbert, qui devait, en mourant, regretter d'avoir moins fait pour Dieu que pour " cet homme ", fut pendant vingt-cinq ans le plus docile instrument de l'esprit nouveau. Un regard irrité du roi frappa de mort le doux et timide Racine. Le fier Bussy-Rabutin, disgracié pour avoir fait un couplet irrévérencieux sur la bouche de Melle de La Vallière, passa vainement toute sa vie à supplier qu'on le laissât reparaître, comme si être écarté du roi-soleil c'était ne plus vivre.

Colbert, chargé d'acquitter la dette de reconnaissance de Mazarin envers Louis XIV, commença par se débarrasser de Fouquet. L'histoire du règne semble ici comme inséparable de l'histoire de la Poste. Fouquet, surintendant des finances, et par là plus puissant et plus riche que le roi, comptait parmi ses créatures un M. de Nouveau, surintendant des Postes, et c'est par lui qu'il surveillait la conspiration ourdie entre Colbert et le roi pour le renverser. Colbert avait adressé à Louis XIV, le 1er octobre 1659, un mémoire décisif sur la situation, concluant à la nécessité de " mettre le roi en possession directe de ses revenus ", c'est-à-dire de déposséder le surintendant. Le mémoire fut arrêté à la Poste de Paris, copié par les agents de M. de Nouveau, et envoyé à Fouquet par le même ordinaire qui portait la lettre de Colbert. Après un pareil fait, il ne faut pas s'étonner de trouver dans les papiers de Fouquet lui-même, au milieu des recommandations adressées à ses amis en prévision de son arrestation : " Prendre garde surtout à ne point écrire une chose importante par la Poste, mais envoyer partout des hommes exprès, soit cavaliers ou gens de pied, ou religieux. " L'usage des messagers spéciaux, et pour ainsi dire de confiance, ne saurait disparaître dans le procès fameux du prince de Rohan. La Reynie s'informe du jugement rendu pour le faire savoir au roi en toute hâte, et il écrit à Colbert : " Il y a ici un courrier de Saint-Germain qui attend ce que je vous demande et que je ferai partir sur-le-champ. "

Pendant que Michel Letellier et Louvois travaillaient à mettre l'armée dans la main du roi, il est probable qu'on ne laissa pas à M. de Nouveau le soin d'y mettre la Poste. En 1662, l'ordonnance de Mazarin, qui avait rétabli le privilège de maître de Poste, est retirée, et le revenu de la Poste fait retour au domaine royal. On avait compris le danger de laisser à cette institution trop d'indépendance et de permettre à des ennemis de l'Etat de s'en servir contre l'Etat.

(à suivre)

BIBLIOGRAPHIE (I)

Marques Postales du Hainaut	L. Herlant
Marques Postales du Pays de Liège	L. Herlant
Marques Postales de Flandre Orientale	L. Herlant
La Poste aux Lettres et les marques Postales en Belgique	L. Herlant
Etude sur les Grosses Têtes de Mercure de Grèce	S. Philatélique d'Athènes.
Les 100 Premiers Aviateurs Brevetés du Monde	Lasalle
Originaux et Réimpressions de Hélioland	A. Vulbern
Catalogue Poste Aérienne, Vols Sabena	M. Vandebauw
Catalogue mondial des Entiers Aéropostaux	F. Godinas
La Poste à Tournai	José Bouret
Randonnées victorieuses du Ballon Belga	E. Demuyter
Franchise, contresiegs, marques administratives de France et des Pays conquis (donc Belgique comprise)	Rd. A. Viet
Répertoire des T. Croix-Rouge	Fagnieau
Obl. Mécaniques Belges - 1910 à 1951	H. D'Hondt
France : Timbres préoblitérés - 1920 à 1950	Dr. R. Joany
M. Postales de " Allier n° 3 "	Dr. P. Lejeune
M. Postales de " Cher n° 17 "	C. Paultre
M. Postales de " La Creuse n° 22 "	Dr P. Lejeune
M. Postales de " Indre n° 35 "	Dr P. Lejeune
M. Postales de " Nièvre N° 56 "	C. Paultre
M. Postales de " Somme n° 76 "	V. Flick
Marques Postales de " Vaucluse n° 89 - 86 "	L. Lenain
Premiers Vols de Belgique	F. Godinas

(I) Voir bulletins nos 4 -6-7-8-13-15-28 & 34.